



Réunion du Comité Syndical

du mercredi 28 novembre 2007

CS - 4.04

**Compte rendu des réunions de Bureau des
13 juin, 4 juillet, 26 septembre et 24
octobre 2007**

RAPPORT

Présenté par M. Emile GEHANT
Président

Le bureau s'est réuni à plusieurs reprises, soit les 13 juin, 4 juillet, 26 septembre et 24 octobre 2007.

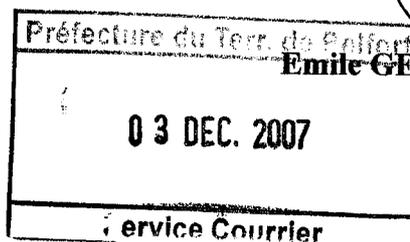
Conformément à la délégation que le Comité Syndical a accordée au Président et au Bureau, il est demandé d'approuver les décisions prises lors de ces bureaux.

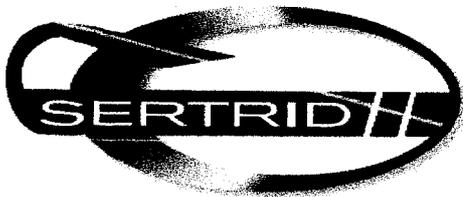
A l'UNANIMITE, le Comité Syndical :

- **APPROUVE** les décisions prises lors de ces bureaux

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. ladite délibération ayant
été affichée par extrait le - 3 DEC. 2007 conformément au C.G.C.T.
Dépôt en Préfecture le - 3 DEC. 2007

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président du S.E.R.T.R.I.D.





COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU

du mercredi 13 juin 2007

Etaients présents : MM. Emile GEHANT, Daniel FEURTEY, Gérard GUYON, Christian RAYOT

Etait excusé : M. Jean LIBORIO

Assistaient : Mme Valérie QUONDAM
MM. Philippe BRIQUET, Laurent DUVERNOIS, Marcel GRAPPIN, Maurice SCHWARTZ

Le Président présente l'ordre du jour :

B - 7.01 Ordre du jour du Comité Syndical du 20 juin 2007

B - 7.02 Marché habillement

B - 7.03 Marché mise en balles

B - 7.04 Plates formes déchets verts : point sur l'engagement financier des entités et des partenaires

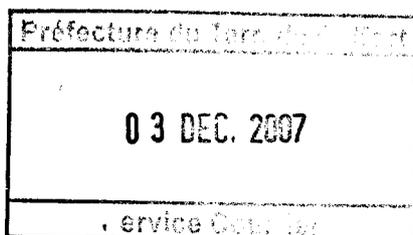
Questions diverses

Les points B- 7.01 et B- 7.04 ne donnent pas lieu à observation particulière.

Les points relatifs aux attributions de marché donnent lieu aux décisions suivantes :

B 7 - 0.2	Marché habillement	Le lot 1 est déclaré infructueux en raison de la non-conformité au cahier des charges des dossiers reçus ; une nouvelle consultation sera lancée. Le lot 2 est attribué à la société PIC. Le lot 3 n'est pas attribué, faute de candidats.
B 7 - 0.3	Marché mise en balles	La société INOVA France ne peut être notée, son dossier étant non conforme au cahier des charges (pas de proposition sur l'option fixée à l'article 4) Le marché est attribué à ECO-DECHETS

Bourogne, le 20 juin 2007



Vu,
Le Président,
Emile GEHANT



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU

du mercredi 4 juillet 2007

Etaient présents : MM. Emile GEHANT, Daniel FEURTEY, Gérard GUYON, Christian RAYOT

Etait excusé : M. Jean LIBORIO

Assistaient : Mme Valérie QUONDAM
MM. Philippe BRIQUET, Laurent DUVERNOIS, Marcel GRAPPIN, Maurice SCHWARTZ
M. Franck RENAUD (Communauté de l'Agglomération Belfortaine) pour le point B - 8.03

* * * * *

Le Président présente l'ordre du jour :

B - 8.01 Propositions financières DEXIA

B - 8.02 Point engagement financier des entités et des partenaires plates formes déchets verts

B - 8.03 Bilan caractérisation des encombrants et conséquences

Questions diverses

* * * * *

B - 8.01 Propositions financières DEXIA

Monsieur CASTRO, Responsable de clientèle, présente différentes propositions financières.

La première a pour objet le refinancement des deux prêts suivants :

N° de contrat	Montant	Index	Date d'extinction	Capital restant dû
MPH983641EUR001	4 824 511.83 €	Euribor 3 mois	1 ^{er} mars 2040	4 766 821.06 €
MPH983687EUR001	4 858 558.57 €	Euribor 3 mois	1 ^{er} mars 2040	4 800 460.75 €

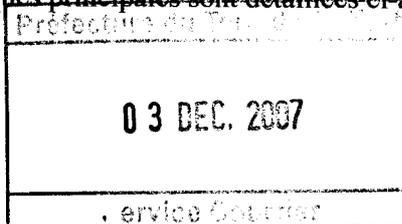
par un prêt unique de 9 567 218.81 €, dont les caractéristiques principales sont détaillées ci-après :

Date de refinancement : 1^{er} septembre 2007

Durée : 33 ans

Périodicité : annuelle, au 1^{er} septembre de chaque année

Base : Tofix Dual CHF



Taux d'intérêt pour chaque période d'intérêt pendant 7 ans : taux fixe maximum de 3.80% (3.69% le 3 juillet 2007)

Taux d'intérêt pour chaque période d'intérêt pendant 22 ans : taux fixe maximum de 3.80% si le cours du change de l'euro en franc suisse est supérieur à 1.44 franc suisse ; sinon somme d'un taux fixe maximum de 3.80% et de 50% du taux de variation du cours du change de l'euro en franc suisse.

Taux d'intérêt pour chaque période d'intérêt pendant 4 ans : taux fixe maximum de 3.80% (3.69% le 3 juillet 2007)

Accord du Bureau.

La seconde proposition doit permettre le refinancement de deux swaps contractés auprès de CALYON.

Ces swaps sont adossés aux contrats de prêt suivants :

N° de contrat	Montant	Index	Date d'extinction	Capital restant dû
MIS208758EUR001	5 000 000 €	Euribor 3 mois + 0.37%	1 ^{er} février 2040	4 766 821.06 €
MIS208764EUR001	5 000 000 €	Euribor 3 mois + 0.37%	1 ^{er} février 2040	4 800 460.75 €

La sortie de l'un des swaps se traduit par le versement d'une soulte par CALYON de 365 000 €. Dans le second cas, il y a lieu en revanche de verser une pénalité, d'un montant de 1 850 000 €.

La proposition de DEXIA inclut le financement de la pénalité et le refinancement des prêts à hauteur du capital restant dû, soit 11 417 281.81 €, aux conditions suivantes :

Date de refinancement : 1^{er} août 2007

Durée : 33 ans

Périodicité : annuelle, au 1^{er} mai de chaque année

Base : Tofix Fixia monétaire

Taux d'intérêt pour chaque période d'intérêt pendant 5 ans : taux fixe maximum de 3.75% (3.65% le 3 juillet 2007)

Taux d'intérêt pour chaque période d'intérêt pendant 20 ans : fixé selon que l'euribor 12 mois est inférieur ou non à 6% (dans le premier cas, le taux est fixé à euribor 12 mois - 0.20 ; dans le second, le taux est fixé à euribor 12 mois - 0.20 + 5 x (euribor 12 mois - 6%)

Taux d'intérêt pour chaque période d'intérêt suivante : euribor - 0.20

Avis favorable du Bureau.

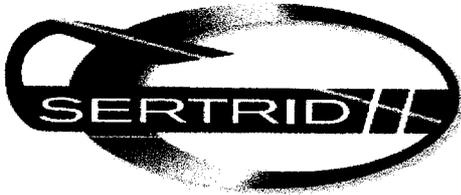
B - 8.02 et B - 8.03 : voir rapports joints

Bourogne, le 6 juillet 2007

Vu,

Le Président,

Emile GEHANT



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU

du mercredi 26 septembre 2007

Etaient présents : MM. Emile GEHANT, Gérard GUYON

Etaient excusés : MM. Daniel FEURTEY, Jean LIBORIO, Christian RAYOT

Assistaient : Mme Valérie QUONDAM
MM. Philippe BRIQUET, Laurent DUVERNOIS, Marcel GRAPPIN,
Maurice SCHWARTZ

* * * * *

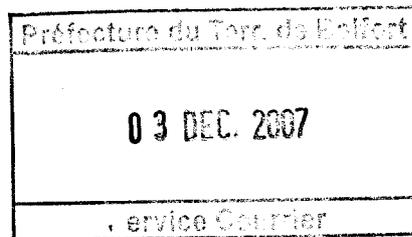
Le Président présente l'ordre du jour :

- B - 9.01 Propositions financières DEXIA
- B - 9.02 Marché vêtements de travail
- B - 9.03 Marché ventilation du hall des réacteurs de l'I.U.O.M de BOUROGNE
- B - 9.04 Point sur les contentieux en cours

Questions diverses

* * * * *

- B - 9.01 Propositions financières DEXIA
- Accord du Bureau sur les deux propositions.
- B - 9.02 Marché vêtements de travail



Aucun des dossiers reçus n'est conforme en totalité au cahier des charges. Il est convenu de demander par écrit aux sociétés concernées (AXEL et PIC) de compléter leurs dossiers et d'apporter les éléments faisant défaut, notamment en ce qui concerne le respect des normes prescrites.

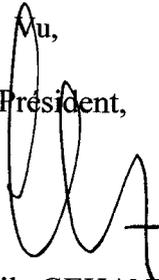
- B - 9.03 Marché ventilation du hall des réacteurs de l'I.U.O.M de BOUROGNE

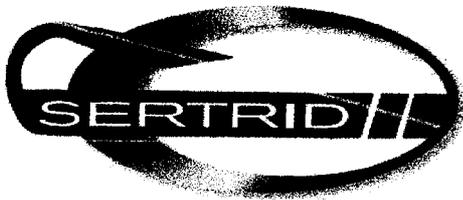
Aucun dossier n'ayant été déposé, il est décidé de procéder de gré à gré.

B – 9.04 Point sur les contentieux en cours

Les éléments sont portés à la connaissance du Bureau.

Bourogne, le 3 octobre 2007

Mu,
Le Président,

Emile GEHANT



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU

du mercredi 24 octobre 2007

Etaient présents : MM. Emile GEHANT, Daniel FEURTEY, Gérard GUYON

Etaient excusés : MM. Jean LIBORIO, Christian RAYOT

Assistaient : Mme Valérie QUONDAM
MM. Philippe BRIQUET, Laurent DUVERNOIS, Marcel GRAPPIN,
Maurice SCHWARTZ

* * * * *

Le Président présente l'ordre du jour :

B - 10.01 Avenant à la convention d'exploitation de l'embranchement C.C.I

B - 10.02 Budget 2008 : hypothèses et propositions de tarifs

Questions diverses

* * * * *

B - 10.01 Avenant à la convention d'exploitation de l'embranchement C.C.I

Avis favorable

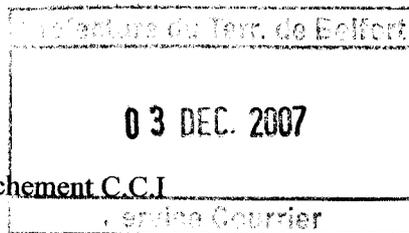
B - 10.02 Budget 2008 : hypothèses et propositions de tarifs

Dans le cadre des travaux préparatoires au budget 2008, il est fait un point sur le contexte général.

En premier lieu, les conditions financières d'un éventuel maintien du fret, non acquis à ce jour, ne sont pas connues mais s'accompagneraient d'une hausse importante du coût de traitement. Les informations recueillies n'ont qu'un caractère officieux mais laisseraient présager une hausse d'environ 30%.

Dans un deuxième temps, il est fait état du caractère aléatoire de la reconduction de certains marchés, le plus conséquent étant celui passé avec le SM4, lequel porterait pour l'année 2008 sur 10 000 tonnes d'ordures ménagères. Cette incertitude intervient dans un contexte rendu plus délicat encore par les difficultés nées des conditions d'exécution du marché 2007 par le SM4, et la non livraison de 5 000 tonnes sur les 15 000 prévues.

Contact sera pris rapidement avec le SM4 pour que la situation soit clarifiée, dans l'intérêt réciproque des deux collectivités.



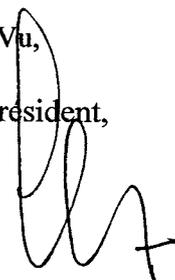
L'accroissement des recettes passerait par la conclusion de nouveaux marchés, dans la limite de la capacité disponible. A cet égard, le SYTEVOM et le SYDOM du Jura seront sollicités dans l'optique d'un éventuel partenariat.

Le Bureau prend en compte ces différents éléments et leur répercussion directe sur le budget 2008, étant entendu qu'il y a d'abord lieu de lever les incertitudes liées à la situation actuelle, pour parvenir à une juste appréciation des besoins et définir les conditions nécessaires à l'équilibre budgétaire au titre de l'exercice 2008.

Bourogne, le 7 novembre 2007

Vu,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'E' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

Emile GEHANT